

Rapport de la réunion auprès du Chef de service AV en date du 9 juin 2026

Informations du Chef de service

1. La responsable du secrétariat AV a présenté un document de suivi et d'évaluation regroupant les indicateurs clés du service. Ce bilan intègre notamment :
 - le suivi des démissions, des demandes de ressources, des embauches (prévues et réalisées), ainsi que le détail de l'effectif des agents PAT (temps plein, temps partiel, cas d'inaptitude) et le nombre de patrons de stage PAT.
 - l'évolution des arrêts-maladie, les cas d'inaptitude, le nombre d'agressions enregistrées, ainsi que les accidents du travail accompagnés de leur taux de gravité.
 - les statistiques relatives aux journées improductives et les résultats des différents examens organisés
2. Le Chef de service a exposé les différentes mesures retenues pour le plan d'action consécutif à l'enquête de satisfaction du personnel (Mataarbeschterëmfro).
3. Concernant les locaux AV-PAT, le responsable de la division a fait savoir que la situation des automates était régularisée. Quant au distributeur Luxlait, le réapprovisionnement est programmé pour la fin du mois de juin.
4. L'éventuelle reprise de circulation par les CFL sur l'axe Luxembourg-Arlon, actuellement en discussion avec la SNCB, entraînera à terme une réévaluation des effectifs. Le Chef de service a précisé que les délégués du personnel seraient avisés dès la conclusion d'un accord définitif.
5. L'analyse des tests Questionmark réalisés durant les plages planifiées dans Railopt révélant des résultats insatisfaisants, les responsables ont regretté le manque d'efficacité de ces sessions au vu du temps investi. Pour y remédier, la suivante proposition de la délégation a été validée :
 - les Team Leaders surveilleront désormais l'état des modules ouverts et, le cas échéant, contacteront les PAT concernés lorsqu'un module reste à compléter.

Réponses aux questions des délégués

Question 1 - Travaux prévus à la Feschhaal

Les délégués souhaiteraient obtenir des informations plus précises sur les travaux prévus à la Feschhaal. Quel est le calendrier exact, quand les travaux auront-ils lieu et où seront transférés nos locaux pendant la durée des travaux ?

Réponse

Aucune date fixe n'a été communiquée pour l'instant. CFL Immo mène actuellement une analyse approfondie de la situation. Cette étude doit déterminer les modalités de déménagement du personnel, qu'il s'agisse d'une relocalisation provisoire ou définitive ainsi que l'organisation des espaces après la fin du chantier. Dès que le service recevra des informations, celles-ci seront transmises au personnel.

Question 2 - Échecs aux examens

Les délégués souhaitent être informés sur le nombre de stagiaires qui ont échoué à l'examen portant sur le domaine du bulletin de freinage au cours des cinq dernières années, et ce, par année et par classe ?

Réponse

Le chef de la division PAT a présenté les chiffres détaillés des échecs et des licenciements enregistrés année par année.

Les chiffres montrent qu'au cours des cinq dernières années, un nombre considérable d'échecs a été enregistré pour ce module.

Il est toutefois essentiel de préciser que depuis 2023, le test portant sur le bulletin de freinage n'est plus éliminatoire.

Question 3 - Franchissement de signal fermé

Les délégués aimeraient connaître le nombre de cas de franchissement de signal fermé enregistrés durant les cinq dernières années, et dans quelles gares ou à quels arrêts, ainsi que sur quelles lignes, ces incidents se sont-ils produits ?

Réponse

Le chef de la division PAT a communiqué le bilan des cinq dernières années concernant les franchissements de signaux fermés. Au total, 12 incidents ont été répertoriés sur le réseau, dont 5 où le train s'est mis en marche.

La répartition géographique des événements se présente comme suit :

Rodange, Luxembourg, Wasserbillig, Roodt-sur-Syre, Volmerange, Ettelbruck, Kautenbach et Howald.

Question 4 - Nombre de réservistes habilités et autorisés dans un des pays limitrophes

Les délégués souhaitent savoir le nombre actuel de réservistes actuellement habilités et autorisés à rouler en Allemagne, en Belgique et en France.

Réponse

Les responsables ont présenté l'état des effectifs des agents PAT réservistes disposant des habilitations requises pour circuler sur les réseaux limitrophes :

- Réseau Allemagne (DB) : 41 agents sont actuellement pleinement habilités et autorisés à circuler.
- Réseau Belgique (SNCB) : Le pool comprend 58 agents pleinement opérationnels. 48 agents supplémentaires sont en attente de passer leur ECP pour finaliser leur autorisation. On nous informe que 3 roulements SNCB restent actuellement non occupés.
- Réseau France (SNCF) : Le service compte 15 agents pleinement opérationnels. 7 agents supplémentaires doivent encore valider leur ECP avant d'obtenir leur autorisation de rouler sur le réseau français et 48 pour le réseau belge.

Question 5 - Masse d'habillement

Les délégués veulent savoir si tous les uniformes de la commande 2025 ont été livrés aux agents. Ils veulent également savoir pourquoi il y a eu un retard concernant la commande 2026 et quels sont les délais de livraison prévus.

Réponse

La commande de 2025 est quasi clôturée. Tous les uniformes ont été livrés au personnel, à l'exception d'un seul agent dont la commande est en cours de régularisation.

Le retard constaté pour les commandes de 2026 s'explique par un problème informatique : après une phase d'analyse et des tests concluants menés il y a deux à trois semaines, l'application a pu être déployée et la campagne de commande lancée auprès des agents.

Le délai de livraison est de 3 mois à compter de la réception des commandes, les responsables prévoient une livraison des uniformes pour octobre ou novembre 2026.

Question 6 - Problèmes au niveau des marchepieds du matériel roulant

Les délégués souhaitent savoir le nombre de cartes rapports et de demandes de réparation que le personnel PAT a établies en 2025 en lien avec des problèmes au niveau des marchepieds du matériel roulant ?

Réponse

Cela représente 1 % de l'ensemble des demandes de réparation enregistrées en 2025.

Question 7 - Changements d'affectation

Nous constatons un manque de communication important envers le personnel lors des changements d'affectation (par exemple, le passage du roulement vers une gare satellite). Les agents ne sont pas informés au préalable.

Serait-il possible de mettre en place une procédure claire pour que chaque agent concerné soit systématiquement prévenu à temps avec toutes les informations nécessaires ?

Réponse

Afin de résoudre cette situation, une concertation va être menée entre les différents responsables. Cette démarche a pour objectif de lever les contraintes actuelles et de définir une procédure de changement d'affectation plus claire, transparente et cohérente.

Question 8 - Incident du 05.05.2026 sur la ligne 30

Lors du récent incident du 05.05.2026 sur la ligne 30, pourriez-vous nous dire pourquoi les bus de remplacement ont été envoyés à Wasserbillig et non au point de blocage réel à Roodt pour au moins récupérer les clients dans le train 5106 ? Nous aimerions également savoir pourquoi, à l'arrivée à Wasserbillig, les annulations de bus ont été annoncées afin de rediriger les passagers vers le train, ce qui a semé la confusion parmi les voyageurs et mis le personnel sur place dans une situation délicate ?

Les délégués souhaitent par ailleurs connaître les raisons pour lesquelles un bus de remplacement est reparti à vide, sans prise en charge de voyageurs, alors que des clients étaient présents et qu'une telle décision semble contraire à l'intérêt du service au client.

Réponse

Le dossier est transmis directement au TM pour qu'ils analysent en détail ce problème. Ils vont examiner toute la chaîne de décision de cet incident afin de trouver une solution pour l'avenir, le but étant d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir.

Question 9 - Grilles de service

Les délégués demandent la mise en place d'une réunion de concertation avec les responsables du Roulement pour permettre à la délégation de participer à l'élaboration des grilles de service avant leur publication officielle ?

Réponse

Le Chef de service accueille favorablement la demande de la délégation OGBL. Il valide le principe de l'organisation d'une réunion de concertation entre les responsables de la planification et les délégués et les Team Leaders.

Il est en effet essentiel de pouvoir échanger sur les roulements et de les améliorer, dans la mesure où l'intégration de plusieurs acteurs de terrain permettra d'apporter des perspectives plus larges à ce projet.

Question 10 - Le rôle du PAT à l'avenir

Suite à l'annonce concernant l'analyse du rôle du PAT, les délégués souhaiteraient obtenir des précisions sur cette démarche ainsi que les détails concernant l'analyse comparative réalisée. Pourriez-vous nous communiquer le cadre général de cette analyse et les dates prévues pour les workshops liés à ce thème ?

Réponse

Les délégués OGBL ont fait part de leur désaccord avec le projet de la hiérarchie de supprimer l'établissement du relevé et du bulletin de freinage par le PAT.

En matière de sécurité ferroviaire, l'OGBL défend la position suivante : la vérification visuelle des signaux de départ ainsi que la responsabilité finale des opérations de fermeture des portes doivent impérativement rester des prérogatives de sécurité dévolues à l'agent PAT.

Deux workshops ont été programmés en collaboration avec plusieurs experts afin d'approfondir ces thématiques.

Question 11 - Attribution automatique de jours fériés et de congés

Plusieurs agents nous ont fait part de leurs regrets quant à l'attribution automatique de jours fériés et de congés imposés sans demande préalable de leur part. Les délégués salueraient qu'une solution plus souple soit trouvée d'un commun accord, permettant aux agents de pouvoir poser leurs congés à leur convenance.

Réponse

Le Chef de service précise qu'une communication interne (avis) a été adressée aux agents disposant d'un solde de congés important, les invitant à planifier une part de leurs reliquats avant la fin de l'année.

Grâce à une stabilisation de la situation des effectifs depuis plusieurs mois, le taux d'acceptation des demandes de congés initiées par les agents est actuellement très élevé. Les restrictions d'octroi restent exceptionnelles et sont uniquement liées à des pics de formations professionnelles planifiées certains jours.

La délégation demande que les responsables communiquent de manière anticipée les périodes de baisse d'activité ou les jours spécifiques où des quotas de congés sont disponibles, permettant ainsi au personnel d'effectuer ses demandes de façon proactive plutôt que des jours de congé soient imposés au personnel sans leur consentement.

Le Chef de service a indiqué que les dispositions de l'OG13 s'appliqueront. Ainsi, le report des congés de récréation non soldés en fin d'année sera limité à un maximum de six jours vers l'année prochaine.

Question 12 - Contrôle de l'équipe Régularisation Voyageurs

L'arrivée de la nouvelle hiérarchie va-t-elle modifier la charge de travail et le volume de contrôle de l'équipe Régularisation Voyageurs ? Face aux difficultés d'effectifs pour assurer les trains, la direction serait-elle ouverte à notre proposition d'utiliser ponctuellement des agents de l'accueil qualifiés pour prêter main-forte à bord ?

Réponse

Le Chef de service précise que le nouveau responsable de l'équipe Régularisation Voyageurs occupe un poste à temps plein. Dans ce cadre, la fréquence des contrôles réguliers dans les bus et les trains est appelée à augmenter.

Le nouveau collaborateur déploiera un plan de contrôle plus structuré et lissé sur l'année, garantissant ainsi une

transparence accrue et une gestion optimisée des disponibilités au sein du service AV. Parallèlement, sa présence sur le terrain demeurera une composante essentielle de sa mission.

Concernant la proposition de la délégation du personnel OGBL visant à mettre en place un pool d'agents fixes capables d'assurer les contrôles de l'équipe de régularisation voyageurs en cas de besoin, ceux-ci peuvent assurer aussi des trains en tant que PAT, ou exercer une double fonction (50 % PAT / 50 % ERV), les responsables n'ont pas retenu cette option. Les responsables estiment que l'organisation actuelle donne entière satisfaction, démontre son efficacité au quotidien et sera par conséquent maintenue en l'état.

Les délégués du personnel du Service AV du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband



▶ Rapport - Scan me!



▶ Devenir membre - Scan me!



Dionisio BATTISTA
Délégué titulaire
Membre Comité



Jérôme TRAUSCH
Délégué titulaire
Membre Comité



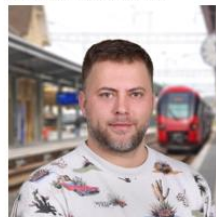
Henri KLEIN
Membre Comité



Giuseppe PAPILLO
Membre Comité



Nick WEYLAND
Délégué suppléant
Membre Comité



Eldin DURAKOVIC
Délégué suppléant
Membre Comité



Dany MACHADO OLIVEIRA
Membre Comité